

Mercredi 26 octobre 2022



**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 220) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc du Roi et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of King's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. MOSES

(N° 231) — *Loi sur la formation obligatoire des employés provinciaux (racisme systémique et droits de la personne)/The Mandatory Training for Provincial Employees (Systemic Racism and Human Rights) Act*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 242) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

M. KINEW

(N° 243) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (employés des plateformes de travail numériques)/The Employment Standards Code Amendment Act (Digital Work Platform Employees)*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N<sup>o</sup> 245) — *Loi sur la désignation de juge puîné (modification de diverses lois)/An Act respecting the Title "Associate Judge" (Various Acts Amended)*

---

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

## **DÉPÔT DE RAPPORTS**

## **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

## **QUESTIONS ORALES**

## **PÉTITIONS**

M. ALTOMARE  
U. ASAGWARA  
M<sup>me</sup> FONTAINE  
M. GERRARD  
M<sup>me</sup> LATHLIN  
T. LINDSEY  
M. MALOWAY  
M. MOSES  
M<sup>me</sup> NAYLOR  
M. REDHEAD  
M. SALA  
M. SANDHU  
M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas)

## **GRIEFS**

# **ORDRE DU JOUR**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

## **COMITÉ PLÉNIER**

## **COMITÉ DES SUBSIDES**

(22 heures 38 minutes)  
(enceinte — Transport et Infrastructure)  
(salle 255 — Familles)  
(salle 254 — Ressources naturelles et Développement du Nord)

---

## ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WHARTON

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (restrictions applicables aux pesticides)/The Environment Amendment Act (Pesticide Restrictions)*

**Projet de loi choisi par l'opposition**  
(amendements [6] — M. GERRARD)

M. le *ministre* HELWER

(N° 24) — *Loi sur la Commission de l'évaluation des biens réels et modifications connexes/The Real Property Valuation Board and Related Amendments Act*

**Projet de loi choisi par l'opposition**  
(amendements [7] — M. GERRARD)

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act*

**Projet de loi choisi par l'opposition**  
(amendements [2] — M. KINEW)

---

## APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel des services sociaux/The Social Services Appeal Board Amendment Act*

**Projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules, le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Drivers and Vehicles Amendment, Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

**Projet de loi choisi par l'opposition**

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* HELWER

(N° 28) — *Loi sur le paiement sans délai des travaux de construction/The Prompt Payment for Construction Act*

(M. WASYLIW — 19 minutes)

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 45) — *Loi d'exécution du budget de 2022 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2022*

(M. BUSHIE — 24 minutes)

---

## **DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N° 40) — *Loi édictant la Loi sur les registres des clients dans le secteur de l'hébergement et modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Hospitality Sector Customer Registry Act and Amendments to The Child and Family Services Act and The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 42) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N° 43) — *Loi sur la communication de renseignements pour la protection contre la violence de la part d'un partenaire intime/The Disclosure to Protect Against Intimate Partner Violence Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* PIWNIUK

(N° 46) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

---

# **FEUILLETON DES AVIS**

## **AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI**

M<sup>me</sup> MARCELINO

(N° 246) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba (éducation des adultes)/The Manitoba Assistance Amendment Act (Adult Education)*

---

## AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

### PROPOSITIONS

M. GERRARD — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter la définition de l'antisémitisme entérinée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste

27. Attendu :

que l'antisémitisme est un problème à multiples facettes qui exige une stratégie qui est elle aussi à multiples facettes et qui englobe divers ministères et organismes;

que l'Assemblée législative reconnaît les effets débilissants du racisme et de ses diverses manifestations qui cherchent à nuire aux efforts déployés pour encourager l'inclusivité et le respect;

que la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale pour combattre l'antisémitisme nécessite une interprétation uniforme au sein des lois, des règlements et des politiques conçus pour protéger les Manitobaines et Manitobains contre la discrimination et la haine qui constituent l'antisémitisme;

que la définition opérationnelle de l'antisémitisme qu'utilise l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste représente un outil essentiel dans la lutte contre cette forme de haine;

que l'Alliance comprend maintenant 45 États membres, y compris la majorité des pays démocratiques, et que les fonctions publiques et les organismes d'application de la loi reconnaissent la valeur inestimable de sa définition de l'antisémitisme — bien qu'elle ne jouisse d'aucun statut juridique — ainsi que de sa liste d'exemples d'antisémitisme dans la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme;

qu'un mouvement croissant en Amérique du Nord a vu 27 États américains adopter la définition de l'Alliance et qu'au Canada, l'Alberta et l'Ontario en ont fait de même par décret,

il est proposé que le gouvernement provincial soit exhorté à adopter, aux fins d'interprétation des lois, des règlements et des politiques conçus pour protéger les Manitobaines et Manitobains contre la discrimination et la haine qui constituent l'antisémitisme, la définition de l'antisémitisme et la liste d'exemples que l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste a entérinées à sa réunion plénière du 26 mai 2016.

---